

**Quartier du Midi: un nouveau plan, encore plus de bureaux,  
encore moins de transparence et de participation**

Ce jeudi 20 mars, le Conseil communal de Saint-Gilles va voter l'adhésion à un protocole de coopération entre les communes de Saint-Gilles et Anderlecht, la SNCB et ses filiales foncières, la Région de Bruxelles-Capitale et Beliris (Etat fédéral) en vue de l'élaboration d'un « Master plan » pour le réaménagement de la gare du Midi et ses environs. Ce protocole de coopération n'a pas fait l'objet à ce stade de débats au sein du Gouvernement régional, mais il fait suite au « plan de développement international (PDI) » qui fait de la zone du Midi un « pôle business du futur ».

Le groupe Ecolo au Conseil communal de Saint-Gilles votera contre ce plan.

L'idée d'associer les différents acteurs concernés autour de l'élaboration et la gestion d'un nouveau schéma directeur pour la zone n'est pas mauvaise en soi. Cependant, le texte du protocole tel que mis au vote nous semble inacceptable pour plusieurs raisons:

- ses objectifs ne sont pas clairs;
- il ne définit pas de manière précise la zone concernée (la plan qui l'accompagne est un exemple de flou et illisibilité);
- il ne comprend strictement aucun timing;
- il ne comprend aucune indication budgétaire (ni sur les coûts, ni sur les recettes potentielles);
- il prévoit le pilotage du projet par un comité strictement opaque qui n'aura de compte à régler qu'à lui-même ;
- il prévoit un cadenassage complet de la communication puisqu'il dit explicitement que « *le président du comité de pilotage [Charles Picqué] approuve préalablement toute communication relative au projet* ». Cela signifie par exemple que les deux communes doivent avoir l'aval préalable du Ministre-Président si elle veulent communiquer à leurs habitants concernant ce projet.
- il concentre aux mains d'Eurostation des pouvoirs trop importants: toutes les études et la coordination de tous les chantiers; pour rappel, Eurostation est une filiale foncière de la SNCB qui s'est déjà illustrée dans le passé dans le quartier comme un promoteur seulement préoccupé par l'augmentation de ses plus-values.

Ecolo Saint-Gilles pense que le quartier du Midi a certes besoin d'investissements supplémentaires pour tenter de « corriger » les errements des plans particuliers d'affectation du sol « Fonsny 1 » et « France » qui l'ont rendu inhumain, laid et insécurisant, outre les drames sociaux qu'ils ont engendrés. Mais le quartier et ses habitants ont maintenant surtout besoin de clarté sur les projets futurs. L'avenir de la zone du Midi mérite un débat démocratique ouvert et non la mise en place d'organes opaques, incontrôlables et aux missions mal définies, comme cela est hélas prévu dans ce nouveau protocole de coopération.

De plus, il semble que l'essentiel des projets concrets qui sortiront de ce protocole seront en fait de nouveaux bâtiments de bureaux (le long de l'avenue Fonsny, côté chemin de fer). Alors que les espaces de bureaux construits jusqu'ici dans le quartier ne sont toujours pas pleinement occupés (flot B du PPAS « Fonsny 1 ») et que de nouveaux bureaux sont encore en train de sortir de terre

dans la zone (20.000 m<sup>2</sup> sur l'îlot A, plus environ 50.000 m<sup>2</sup> sur les îlot C et D).

Pour Ecolo Saint-Gilles, les priorités concernant les projets futurs dans le quartier du Midi doivent être:

- l'accès à un logement décent et un prix abordable (par une augmentation substantielle de l'offre de logements et pas simplement par l'achat et rénovation de logements existants par la Régie foncière communale, comme c'est surtout le cas maintenant);
- un réaménagement complet des voiries et espaces publics en vue de sécuriser la sortie de la gare pour les usagers faibles (une vraie catastrophe pour le moment), de promouvoir les transports en commun (amélioration de la gare des trams, singulièrement) et d'oeuvrer à la re connexion de la gare vers les quartiers de Saint-Gilles (pour le moment, la gare est refermée sur elle-même). Ces projets doivent se réaliser en toute transparence et en impliquant toutes les parties prenantes y compris et surtout les habitants et usagers, par la mise en place des procédures ouvertes.

Nous demandons aussi depuis fort longtemps une remise en question des affectations prévues dans le PPAS « Fonsny 1 » (pour moins de bureaux et plus de logements), ainsi que d'oeuvrer par rénovation plutôt que par démolition / reconstruction, là où c'est encore possible dans cette zone.

Contacts:

- Alain Maron, conseiller communal (0486 53 96 05)
- Véronique Gailly, conseillère communale (0479 62 38 88)